



CPJEPS AAVQ

ANIMATEUR ACTIVITÉS ET VIE QUOTIDIENNE

Diplôme de niveau III - Formation en 10 mois - 485h (dont 50h FOAD)

EMPLOIS & COMPÉTENCES

Ce diplôme atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

L'emploi visé par le diplôme CPJEPS « animateur d'activités et de vie quotidienne » (CPJEPS AAVQ) est celui d'un animateur d'activités et de vie quotidienne.

Les débouchés :

- La fonction publique : municipalités (service enfance, jeunesse, sports), accueil collectifs de mineurs (anciennement appelés centres de loisirs) ;
- Les secteurs associatifs et privés : associations, centre social, maison de quartier.

Le diplôme du CPJEPS vous permet de vous présenter au concours de la fonction publique cat. C (agent recruté à niveau BEPC). Le CPJEPS AAVQ donne l'équivalence de l'UC 4 du BPJEPS LTP (loisirs tous publics).

MODALITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- UC1** • participer au projet et à la vie de la structure.
- UC2** • animer les temps de vie quotidienne de groupe.
- UC3** • concevoir des activités en direction d'un groupe.
- UC4** • animer des activités.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Pour les candidats de nationalité française, fournir le certificat de participation à la Journée de la Défense et de la Citoyenneté ou l'attestation de recensement.
- Production d'un écrit présentant sa motivation d'entrée en formation (environ 15 lignes)